

**Zeitschrift:** Mobile : la revue d'éducation physique et de sport  
**Herausgeber:** Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école  
**Band:** 3 (2001)  
**Heft:** 4

**Artikel:** "La discussion ne fait que commencer!"  
**Autor:** Keller, Heinz  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-995281>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La qualité dans le sport

# «La discussion ne fait que commencer!»

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la quantité n'est pas une valeur dont le sport peut se satisfaire, car il a besoin de qualité pour pouvoir évoluer. Le philosophe Hans Saner prophétise même la fin d'une culture sportive axée sur la quantité, pour la bonne raison que les limites humaines de la performance ne peuvent être repoussées à l'infini.

Heinz Keller

La Charte des droits de l'enfant dans le sport (voir entretien avec Lucio Bizzini pp.22 à 23) offre un point de départ intéressant pour tenter de définir ce qu'on entend par «qualité» dans les offres sportives. Elle préconise ainsi le respect d'un certain nombre de «commandements», parmi lesquels le droit pour l'enfant de bénéficier d'un environnement sain, le droit d'être entraîné et entouré par des personnes compétentes, le droit à un rythme d'entraînement individuel, le droit à la sécurité et à la justice, etc. L'observation de ces droits constituerait en ce sens une référence pour dispenser un enseignement de qualité aux enfants.

## Une première étude de la qualité dans l'enseignement de l'éducation physique

Le projet de recherche consacré à la qualité de l'enseignement du sport (voir article Egger pp. 6 à 10) témoigne, fait réjouissant, d'un niveau de qualité satisfaisant. Deux tiers des élèves estiment que le sport est une matière importante, voire très importante. La popularité de la matière, tant auprès des enseignants que des écoliers, peut être interprétée comme un critère important pour prétendre à un degré de qualité satisfaisant. La disparité des raisons qui incitent aussi bien les enseignants

que les élèves à déployer une activité sportive tend à prouver que le sport renferme des valeurs positives très différenciées. Le manque d'intérêt manifesté à l'égard de la compétition mériterait par contre une analyse plus approfondie.

## Vers de nouvelles perspectives

L'ensemble de la discussion dont font l'objet les trois heures d'éducation physique obligatoires prescrites par le Conseil fédéral requiert et encourage une nouvelle conscience de la qualité. L'obligation faite aux cantons de veiller «à ce que l'enseignement dispensé soit de qualité et permette, en fonction du niveau de développement des élèves, de promouvoir à la fois

leurs qualités de coordination, leur condition physique et leurs compétences sociales» a été formulée pour la première fois de façon systématique dans une «Conception générale concernant la formation des enseignants d'éducation physique et de sport» (projet de septembre 2000 par Walter Mengisen et al.). La mise en relation judicieuse de tous ces dossiers offrirait à l'enseignement du sport l'opportunité d'accéder à de nouvelles perspectives. Parler de qualité du sport ne relèverait plus alors de l'idéologie, mais du pléonasmé. Ou comme le dit si bien Hans Saner: «Toute éducation de qualité est fondée sur l'idée que ce qui est digne d'être transmis à un effet sur la personne qui l'acquiert et que cet effet contribue au développement progressif de cette dernière» (voir entretien avec Hans Saner pp.18 à 19). Il reste à ajouter que cette personne doit encore parvenir à s'intégrer dans une société interdépendante de façon utile – également par le sport. **m**

« Une bonne leçon de sport devrait pouvoir satisfaire trois critères qui ont fait leur preuve dans la pratique, à savoir l'intensité, la dimension émotionnelle et l'originalité...

Il nous reste peu de temps. L'enseignement du sport, et le sport en général, seront de plus en plus contraints à fournir la preuve, dans de brefs délais, de leur qualité. On attend du sport qu'il soit – c'est le mot à la mode – utile à la société, c'est-à-dire sain, formateur, stimulant et durable.

Si nous voulons atteindre ces objectifs majeurs, nous devons nous livrer à un processus de réflexion intensive pour définir des caractéristiques et des critères appropriés. Il s'agit, en d'autres termes, de répondre à cette question: Qu'est-ce qui fait qu'un certain enseignement du sport contribue à améliorer la qualité de la santé, de l'éducation, de la performance et de la régularité? Et qu'il est en plus source de plaisir?

La discussion qui porte sur la qualité dans le sport sera extrêmement délicate. Elle requiert des bases théoriques et pratiques rigoureuses, ainsi qu'un langage technique précis.

Quiconque veut parler de qualité devrait déjà l'avoir en sa possession. »

Kel



Heinz Keller...

... est directeur de l'Office fédéral du sport de Macolin.